– à diffuser – à diffuser – à diffuser –

mars 1 mars 2013 n°29

Flash info de la FNAPEC www.fnapec.com
Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves
des Conservatoires et Écoles de musique, de danse et de théâtre
Allo FNAPEC **06 83 51 83 11**
courriel fnapec@orange.fr

La FNAPEC reçoit le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication

Un seul rendez vous en vue
Ne le ratez pas
Tous au congrès le samedi 23 mars 2013

*V*ous serez accueilli par le conseil d'administration au complet au conservatoire de Clichy la Garenne accessible par le métro (ligne 13 mairie Clichy) à 3 stations de métro du bureau FNAPEC.
Un conservatoire tout neuf, dont la réalisation a été couronnée par l'attribution d'un prix d'architecture prestigieux. La revue FNAPEC lui avait consacré un article l'année dernière.

Envoyez d'urgence votre bulletin d'inscription
inscription sur Internet.
Urgent – pour des chambres d'hôtel contacter Allo fnapec **06 83 51 83 11**
Après le 15 mars cela risque d'être trop tard

Fnapec

Le congrès : un temps fort…

Au début de l'année scolaire, c'est en interaction avec les enfants, les familles, les enseignants, la hiérarchie de l'Éducation Nationale, les professionnels des RASED, les autres éducateurs, les animateurs, plus généralement les personnes ayant un savoir être et un savoir-faire à montrer et transmettre… que les représentants des mairies et des départements, des associations, des clubs sportifs, des milieux culturels, ateliers artistiques, cirques éducatifs, « lieux animaliers » (fermes, réserves naturelles…), artisans soucieux de valoriser leur talent et leur plaisir de créer… seraient invités dans chaque école. Dans le cadre de contrats, conventions, chartes… ils pourraient présenter le « menu », le cadre, les horaires, les jours et la programmation dans l'année des activités qu'ils peuvent proposer. Chaque enfant pourrait alors choisir une ou des activités pour chaque temps post-scolaire de la semaine, tout en ayant la possibilité de modifier ses préférences. Il faut enfin sortir de la « logique » ou de la routine des mêmes activités imposées à tous au(x) même(s) moment(s), quels que soient l'âge, les expériences et les souhaits des différents enfants. L'organisation des « tiers-temps » après la classe doit en effet être flexible pour s'ajuster aux représentations, dispositions et évolutions de l'enfant, forcément mouvantes en raison de la plasticité du cerveau, de l'accumulation des expériences individuelles et des changements permanents dans les différents lieux de vie.
Extrait du texte « Des enjeux majeurs pour les enfants et l'école » d'Hubert Montagner

Lors du congrès 2013 faisons le point et positionnons-nous.

La FNAPEC se réjouit d'accueillir pour ce congrès de très nombreux partenaires et des intervenants de qualité qu'elle remercie chaleureusement.
La table ronde et les micro-ateliers promettent de riches échanges et débats.

La FNAPEC remercie toutes les personnes qui l'ont aidée à organiser ce congrès.

La Fnapec reçoit le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication

Partenaires de la Fnapec

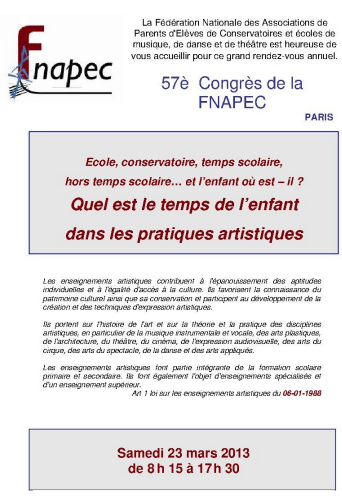
Fnapec

La Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre est heureuse de vous accueillir pour ce grand rendez-vous annuel.

57è Congrès de la FNAPEC

PARIS

Ecole, conservatoire, temps scolaire, hors temps scolaire… et l'enfant où est – il ?
Quel est le temps de l'enfant dans les pratiques artistiques

Les enseignements artistiques contribuent à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture. Ils favorisent la connaissance du patrimoine culturel ainsi que sa conservation et participent au développement de la création et des techniques d'expression artistiques.

Ils portent sur l'histoire de l'art et sur la théorie et la pratique des disciplines artistiques, en particulier de la musique instrumentale et vocale, des arts plastiques, de l'architecture, du théâtre, du cinéma, de l'expression audiovisuelle, des arts du cirque, des arts du spectacle, de la danse et des arts appliqués.

Les enseignements artistiques font partie intégrante de la formation scolaire primaire et secondaire. Ils font également l'objet d'enseignements spécialisés et d'un enseignement supérieur.
Art 1 loi sur les enseignements artistiques du 06-01-1988

Samedi 23 mars 2013 de 8 h 15 à 17 h 30

57è congrès FNAPEC se tient le **23 mars** au **conservatoire de Clichy la Garenne métro mairie de Clichy ligne 13**

Une **conférence** sur la **prévention des maux des musiciens** au sein des conservatoires avec **Philippe Chamagne**, kinésithérapeute spécialiste de la rééducation des

grands musiciens confrontés à des incidents qui interfère sur leur carrière.

Une **table ronde** sur les **nouveaux rythmes scolaires** introduite par **Hubert Montagner,** spécialiste des rythmes de l'enfant qui viendra spécialement de Bordeaux.

Mais le premier intérêt du congrès est
de se retrouver, d'échanger, de se ressourcer, de se re-mobiliser, de mutualiser nos actions.
Un moment très important pour notre fédération.

Rejoignez nous le 23 mars
De votre mobilisation dépend l'avenir des conservatoires

Apportez dépliants, bulletins, pub de stage, conférence, ... documents divers de vos APEC

inscription (fichier joint)
inscription sur Internet
programme provisoire (fichier joint)

Pour réserver une chambre sur Paris
Martine Mabboux 06 83 51 83 11

Faites connaître au plus tôt votre présence

N'oubliez pas de régler votre assurance responsabilité civile (fichier joint)
L'assurance responsabilité civile n'est valable que si vous avez payé votre cotisation (fichier joint)
Vous ne pouvez voter à l'AG que si vous avez payé votre cotisation (fichier joint

---

On vous attend tous au congrès le 23 mars 2013
venez nombreux
De votre engagement dépend
l'avenir de l'enseignement artistique

inscription sur Internet